

Un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins

Aide à domicile et services à la personne du Pays Grenadois

Petits travaux de jardinage et de bricolage

Quelles sont les prestations proposées ?

- les **travaux d'entretien courant des jardins privés** (tonte de pelouse, désherbage, taille de haies, petit élagage, débroussaillage, etc...),
- les **tâches occasionnelles et travaux élémentaires** ne nécessitant pas l'intervention d'un professionnel et réalisables en moins de 2 heures (fixation d'étagères ou de cadres, pose de tringles à rideaux, etc...).

Téléalarme

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes isolées ou en perte d'autonomie, âgées de plus de 60 ans.

Quelles sont les prestations proposées ?

Un dispositif permettant de solliciter du secours à tout moment de la journée comme de la nuit est installé sur ligne téléphonique.

Assistance administrative

Quelles sont les prestations proposées ?

Une aide gratuite dans les démarches administratives courantes (rédaction de correspondances, compréhension des fondements d'une procédure, etc...).

Directrice: Service Communautaire - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Mai 2016



Mieux vivre chez soi
avec le CIAS du Pays Grenadois !



Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
DU PAYS GRENAUDOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE SUR L'ADOUR

Un service de proximité à vos côtés au quotidien



Service d'aide à domicile

Qui peut en bénéficier ?

- les personnes de plus de 60 ans,
- les personnes en situation de handicap,
- les personnes en retour d'hospitalisation,
- les personnes de moins de 60 ans rencontrant des difficultés permanentes ou passagères.

Quelles sont les prestations proposées ?

- l'**aide ménagère** qui participe aux tâches domestiques comme l'entretien du lieu de vie ou la préparation des repas.
- la **garde de jour** qui veille et assure des temps d'animation, de lecture, de jeu, ou encore de promenade.
- l'**auxiliaire de vie** qui aide à la toilette, à la prise des repas, à l'habillage, au lever, etc...

Existe-t-il des aides financières ?

Un soutien financier peut être proposé par le Conseil Départemental, les caisses de retraite et les mutuelles. Le montant de l'aide sera fonction des ressources, de l'état de santé et des besoins du bénéficiaire.

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DU PAYS GRENADOIS

Aide à domicile - Services à la personne

14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour

05 58 03 57 11

sad.sap@cc-paysgrenadois.fr

Portage de repas à domicile

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes de 60 ans et plus ainsi que celles en situation de handicap, en retour d'hospitalisation ou en difficultés sociales.

Quelles sont les prestations proposées ?

- la livraison des **repas pour les 7 jours de la semaine** y compris week-end et jours fériés,
- des **repas complets et équilibrés** (potage, entrée, plat principal, fromage et dessert) à composer soi-même,
- des **repas adaptés aux contraintes médicales** (diabète, régime sans sel, etc...),
- une livraison en **liaison froide**.

Existe-t-il des aides financières ?

Un soutien financier peut être proposé par le Conseil Départemental, les caisses de retraite et les mutuelles. Le montant de l'aide sera fonction des ressources, de l'état de santé et des besoins du bénéficiaire.

Les prestations d'aide ménagère, de portage de repas et de travaux de jardinage ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes engagées dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la loi de finances.